****

**Document de travail pour la réunion groupe-pays Brésil du 4 septembre 2015.**

***Note de synthèse sur les deux Rencontres franco-brésiliennes des gestionnaires de politiques publiques sur l’Economie Sociale et Solidaire (ESS) de novembre 2014 et avril 2015***

En décembre 2013, le ministre du Travail brésilien, Manoel Dias et le ministre de l’ESS français, Benoît Hamon, ont signé une déclaration d'intention sur « la coopération et l'assistance technique en matière d'économie sociale et solidaire » qui détermine trois axes de coopération:

1/ Développer la formation de professionnels engagés dans la conception et mise en œuvre de politiques d'économie sociale et solidaire.

2/ Favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques: faciliter le transfert de connaissances et la participation réciproque lors d'événements nationaux et régionaux.

3/ Promouvoir les projets conjoints de coopération: identifier les innovations et expérimentations sociales qui présentent un intérêt mutuel. Parmi les thématiques prioritaires:

* politiques d'appui à l'ESS;
* élaboration d'un cadre juridique et réglementaire adapté à l'ESS;
* les réseaux de coopération et de développement territorial;
* la promotion d'incubateurs d'entreprises de l'ESS;
* la reprise d'entreprises par les salariés, notamment lorsqu'elles sont en faillite ou sur le point de l'être;
* le commerce juste et équitable ;
* le développement économique des entreprises économiques solidaires, principalement dans les activités de recyclage des déchets informatiques, des vêtements, véhicules...;
* la recherche, le développement et la dissémination des technologies appropriées aux entreprises économiques solidaires;
* l'économie de proximité;
* la finance solidaire.

C’est dans ce contexte que se sont tenues à deux reprises des Rencontres franco-brésiliennes des gestionnaires de politiques publiques sur l’ESS à Brasilia, les 27 et 28 novembre 2014 et du 7 au 10 avril 2015.

L’organisation des Rencontres a été cordonnée par le FMDV (Fonds Mondial pour le Développement des Villes) en partenariat avec l’Ambassade de France au Brésil ; le Front National de Maires (FNP) ; le Réseau Brésilien de Gestionnaires de Politiques Publiques de l’Economie Solidaire ; l’Unitrabalho ; le Réseau des Collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES) ; Secrétariat National de l’Economie Solidaire (Senaes) ; l’association des municipalités françaises ; Cités Unies France (CUF) ; la Sous-Direction des Affaires Fédérales de la Présidence de la République (SAF) ; et le Forum National des Conseillers de Relations Internationales (Fonari) ; Ministère français des Affaires Sociales.

Ces rencontres ont eu pour objectif de présenter les particularités de chaque pays en matière de politiques nationales et locales, identifier les principaux acteurs et thèmes d’intérêts de l'ESS pour la coopération entre les deux pays. Aussi, les discussions ont cherché à présenter le fonctionnement et rôle des réseaux de gestionnaires et territoires de l'ESS dans les deux pays, ont souligné la richesse et variété des expériences solidaires au sein des deux pays et confirmé la pertinence de la coopération au niveau des autorités locales.

Les principales difficultés rencontrées et les opportunités existantes pour les politiques d'ESS ont été présentées, permettant de débattre des modalités de coopération internationale dans ce domaine, et de dégager des pistes potentielles de coopération en approfondissant des thèmes particuliers.

Les principaux thèmes d’intérêt de coopération entre les deux pays en matière d’économie solidaire, identifiés grâce aux dialogues sont les suivants:

* Cadre législatif national: Loi Nationale de l’Economie Solidaire en France et Politique Nationale de l’Economie Solidaire au Brésil ;
* Instruments de financement et d’entreprenariats solidaires et systèmes de finances solidaires au niveau territorial (ex : mobilisation de l’épargne locale pour les projets locaux) ;
* Autogestion et récupération d’entreprises qui ont fait faillite par les travailleurs ;
* Processus territoriaux de développement (pôles de territoriaux de coopération économique, organisations productives locales, clusters visant l’économie solidaire) ;
* Achats publics pour favoriser et soutenir les initiatives sociales locales ;
* Education populaire pour le renforcement de l’économie solidaire et de l’autogestion ;
* Fonctionnement et rôle des réseaux de gestionnaires et des territoires ;
* Agriculture familiale et urbaine ;
* Lien entre les universités et les acteurs de l’économie solidaire

(Formation technique et activités universitaires, contribution au niveau théorique et conceptuel, mais aussi dans une perspective de capacitation de gestionnaires et d’entrepreneurs) ;

* Chaînes de valeur, économie circulaire ;
* Gestion de déchets ;
* Transversalité de l’économie solidaire : comment renforcer l’ESS au sein d’autres politiques locales comme l’éducation, la santé, l’agriculture, la coopération internationale, etc. ;
* Mobilisation citoyenne, participation de la société civile à la vie économique et sociale du territoire ;
* Commercialisation de produits d’artisanat ;
* Lien existant entre le monde de l’économie sociale et solidaire et l’innovation technologique, et l’innovation sociale

Un des éléments importants identifiés par les entités présentes a été la nécessité de différentier le dialogue pour la coopération au niveau des ministères et le dialogue au niveau des réseaux et des collectivités territoriales sub-nationales. Les participants ont également souligné l’importance de travailler de façon coordonnée et complémentaire.

Les discussions ont également permis de définir les prochaines activités et l’agenda pour 2015:

Concernant la coopération entre les réseaux et gestionnaires territoriaux, le Réseau des Territoire pour une Economie Solidaire (RTES) en France, a réaffirmé son invitation aux acteurs de l’économie solidaire brésiliens de participer à la réunion annuelle du RTES qui a eu lieu à Paris du 1er au 3 juillet 2015. Malheureusement, les collectivités brésiliennes n’ont pas pu y participer faute de financement.

En ce qui concerne la coopération entre les ministères français et brésiliens, trois activités potentielles ont été identifiées:

* Organisation d’un séminaire international pendant le deuxième semestre 2015 au Brésil, portant sur les instruments de financement des initiatives d’économie solidaire existants dans les deux pays. Un deuxième évènement similaire pourrait être organisé en France en 2016.
* Elaboration d’une étude comparative entre les contextes normatifs, le cadre régulateur et législatif de l’économie solidaire en France et au Brésil.
* Organisation de sessions de travail portant sur la récupération d’entreprises en faillite par les travailleurs: identification de réussites ou d’échecs exemplaires afin de développer des mécanismes et instruments adéquats de facilitation.

En vue des prochaines activités de coopération, les participants ont souligné l’importance, dans les deux pays, de la participation et articulation d’acteurs de tout niveau territorial d’économie solidaire : le gouvernement national, des entités sub-nationales, les réseaux de gestionnaires, les universités, mais aussi les réseaux d’entreprenariats solidaires et les entrepreneurs eux-mêmes à travers les conseils nationaux d’économie solidaire. Ainsi, au-delà de promouvoir l’échange d’expérience en matière de politiques publiques d’économie solidaire, le dialogue pourra renforcer les échanges commerciaux entre les projets d’économie solidaire.

Les participants ont démontré leur préférence pour travailler sous forme de réseau et groupes de travail, au lieu de la coopération bilatérale (mairie avec mairie et état avec état). Le FMDV et le FNP, ainsi que le Réseau de Gestionnaires brésiliens, Unitrabalho, CUF, RTES et l’Ambassade France sont responsables pour la coordination et création d’un Groupe de Travail Franco-Brésilien d’Economie Solidaire. Les entités partenaires seront chargées d’identifier et d’inviter les acteurs principaux français et brésiliens (gestionnaires, municipalités, régions, réseau d’entreprenariat social, entre autres) qui intégreront le Groupe de Travail.

La création du Groupe de Travail permettra d’assurer la durabilité de la coopération (définition de projet, agenda, budget, capitalisation des résultats). Les réseaux pourront initier un dialogue avec l’Union Européenne concernant la création du Groupe de Travail.

Afin de renforcer la coopération entre les deux pays dans ce domaine et d’insérer l’économie solidaire dans l’agenda officiel de la coopération France-Brésil, la nécessité de travailler au niveau des gouvernements centraux a également été identifiée. Dans ce contexte, du côté brésilien la Senaes sera responsable de l’articulation avec la SAF, l’Agence Brésilienne de Coopération, le Ministère de Relations Extérieures et l’Ambassade de France au Brésil. D’autre part, du côté français, une articulation doit être trouvée entre le groupe-pays Brésil de Cités Unies France, la Direction Générale de la Cohésion Sociale au Ministère des Affaires Sociales et le Réseau des Collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES).

**Liste des collectivités françaises ayant exprimé un intérêt pour la coopération dans l’ESS sur l’ensemble des deux Rencontres :**

* Région Nord-Pas-de-Calais
* Région Rhône-Alpes
* Région Midi-Pyrénées
* Communauté de communes de Plaine Commune
* Réseau des Territoires pour une Economie Solidaire (RTES)
* Ville de Lille
* Lyon Métropole
* Ville de Cergy-Pontoise
* Ville de Nantes
* Ville de Nanterre

**Liste des collectivités brésiliennes**:

* Ville de Palmas (Tocantins)
* Etat du Rio Grande do Sul
* Etat du Paraná
* Etat de l’Espírito Santo
* Ville de São Paulo
* Ville de Recife
* Gouvernement du District Fédéral
* Ville de Joinville
* Ville de Maceió
* Ville de Guarulhos
* Ville de Maua
* Ville de Guaruja
* Etat de Bahia
* Ville d’Osasco
* Ville de Campinas
* Ville de Rio de Janeiro
* Ville de Ubatuba
* Ville de Maranhão
* Ville de Petrolina